

# Indépendant-e-s : l'Etat et les faîtières s'allient contre le surendettement

Vers quels services peuvent se tourner les personnes indépendantes qui font face à des difficultés financières ?

Souvent, le service d'une fiduciaire apparaît trop onéreux. Quant aux services de gestion de dettes et de désendettement non-lucratifs, gratuits pour les consultants, ils n'offrent pas de prestations spécifiquement dédiées aux personnes indépendantes et aux petites entreprises.

Le Canton de Neuchâtel avec la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI), l'union neuchâteloise des arts et métiers (UNAM) et la haute école de gestion ont créé une plateforme visant à combler cette lacune.

Le site [www.independants-surendettement.ch](http://www.independants-surendettement.ch) s'adresse spécifiquement aux personnes indépendantes et aux petites entreprises qui font face à des difficultés financières ou au surendettement. Par le biais de la plateforme, les indépendant-e-s qui le souhaitent peuvent avoir un conseil personnalisé et gratuit de 45 minutes avec une fiduciaire neuchâteloise.

Par ailleurs, le site contient un cours en ligne et de nombreux liens.